



Contrat formes devant un notaire disparu aujourd'hui

Par **papycool**, le **18/09/2011** à **17:11**

Bonjour,

En 1964 mon épouse et moi-même élaborons des contrats de donations entre époux d'un notaire de Thionville.

Ce jour, désirant demander des renseignements concernant ces contrats je m'aperçois que l'étude de ce notaire n'existe plus.

Comment faire respecter ces contrats ?

Merci.

Par **cocotte1003**, le **18/09/2011** à **17:50**

Bonjour, cette étude a dû être reprise par un nouveau notaire qui a donc repris les dossiers mais peut-être a-t-il transféré l'étude à une autre adresse. Appelez la chambre des notaires ils sont au courant, cordialement

Par **Tisuisse**, le **18/09/2011** à **18:05**

Bonjour papycool,

Vous pouvez aussi vous adresser à n'importe quel notaire, lequel interrogera le fichier national des dernières volontés. Vos contrats ont certainement été inscrits sur ce fichier central.

Par **papycool**, le **18/09/2011** à **18:56**

bonjour, merci a vous Cocotte et Tisuisse de votre reponse et de votre velocite . LOngue vie ,a vous GML